

## Infolettre aux membres

Septembre 2013

Chers membres et sympathisants d'Éco-corridors laurentiens. Le Conseil d'administration souhaite vous informer de l'avancement de ses travaux. Pas question de vous inonder de messages...nous serons brefs, bien que toujours ouverts à vous communiquer plus de détails. Six à huit fois par année, vous recevrez un message traitant de nos projets et activités et de nos efforts pour mieux nous organiser; nous publiciserons aussi quelques bons coups régionaux en matière de protection de milieux naturels. De votre côté, n'hésitez pas à nous parler de vous! Bonne lecture!

### Assemblée générale annuelle et nouveau conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle d'Éco-corridors laurentiens a eu lieu à la Vieille gare de Saint-Jérôme le lundi 27 mai 2013. Lors de cette assemblée un nouveau conseil d'administration a été voté pour l'année 2013-2014. Voici donc les membres du conseil d'administration :



- Gilbert Tousignant, président (OBNL en environnement)
- Anne Léger, vice-présidente (OBNL en environnement)
- Laurent Paquette, trésorier (Autre)
- Philippe Olivier Boucher, secrétaire (Autre)
- Grant Mackenzie (OBNL en environnement)
- Kim Marineau (Autre)
- Ruth Paré (OBNL en environnement)
- Marie Saint-Arnaud (Autre)
- Marie-Ève Tousignant (Autre)
- Mathieu Madison (OBNL en environnement)
- Johanne Cadotte (Autre)

### Plan stratégique en matière de protection des milieux naturels

Éco-corridors laurentiens est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser la protection des milieux naturels dans la région des Laurentides. De concert avec les organismes, institutions et citoyens, il travaille à la mise en œuvre d'une stratégie qui favorise la création d'éco-corridors de conservation. Cette stratégie tient compte des enjeux et des réalités régionales en matière de gestion des milieux naturels.

Plusieurs enjeux d'importance touchent actuellement la région des Laurentides. L'étalement urbain, le développement, les activités forestière et agricole de même que certaines activités touristiques ont des impacts considérables sur l'intégrité du milieu naturel. À cela s'ajoute un manque de connaissance et d'information sur les éléments d'intérêt des écosystèmes, ces informations étant manquantes ou pas complètes. De plus, les acteurs du milieu ne sont pas tous informés adéquatement des enjeux de la protection des milieux naturels, ou encore, ils n'ont pas les compétences spécifiques pour mettre en place des actions en faveur de la conservation. Le résultat : les initiatives de conservation sont rares et ont de la difficulté à se réaliser pour des raisons techniques, organisationnelles et financières.

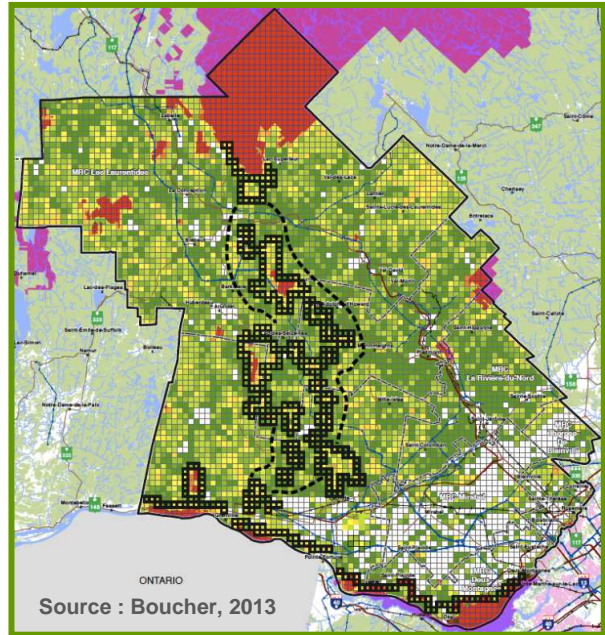
Ces dans cette optique que le conseil d'administration élabore présentement un plan stratégique en matière de protection des milieux naturels. Celle-ci tiendra compte des orientations suivantes : acquisition et traitement des connaissances; information, sensibilisation et éducation des acteurs; enrichissement et concertation des compétences des acteurs; mise en place d'initiatives concrètes de conservation. Restez à l'affut du dévoilement de ce plan stratégique, prévue pour l'automne 2013.

## Des étudiants de l'Université de Sherbrooke contribuent à Éco-corridors laurentiens

Au cours du printemps 2013, deux projets universitaires ont grandement bénéficié au travail d'Éco-corridors laurentiens. Ils s'agissaient d'un projet d'identification des priorités de conservation du territoire des Laurentides, ainsi qu'un essai de maîtrise sur la stratégie de conservation axée sur la connectivité pour les Laurentides.

D'abord, trois étudiants du Centre Universitaire de Formation en Environnement (CUFE) de l'Université de Sherbrooke ont réalisés un projet d'analyse du territoire des Laurentides dans le cadre d'un cours de leur formation à la maîtrise en gestion de l'environnement. Ce projet a permis d'étudier l'ensemble du territoire de 7 MRC de la région afin de déterminer des zones prioritaires pour la conservation. En effet, une analyse basée sur les milieux humides, les forêts d'intérêts, les aires protégées, les espèces menacées ou vulnérables, les milieux boisés, les infrastructures routières ainsi que les bâtiments a permis d'identifier plus d'une quinzaine de zones d'intérêt pour la conservation sur le territoire à l'étude.

Ensuite, en parallèle avec ce projet, Philippe Olivier Boucher, également étudiant du CUFE, s'est servi de cet enjeu régional comme sujet d'essai de maîtrise en gestion de l'environnement. Son essai, intitulé *Une stratégie de conservation axée sur la connectivité pour les Laurentides au Québec*, avait comme objectif premier de guider Éco-corridors laurentiens dans l'élaboration de sa stratégie de conservation axée sur la connectivité. Ce travail a permis d'identifier plusieurs enjeux, outils et pistes de solutions à considérer lors de la mise en place d'une stratégie régionale de conservation. L'essai complet est disponible sur le site web de publication des essais et mémoires du CUFE : [www.usherbrooke.ca/environnement/publications-et-nouvelles/essais-et-memoires/](http://www.usherbrooke.ca/environnement/publications-et-nouvelles/essais-et-memoires/)



### Saviez-vous que?

Entre 1999 et 2009, certaines MRC du sud des Laurentides ont perdus près de 1000 hectares de milieux naturels dus aux activités agricoles et à l'étalement urbain. Pour certaines MRC, la proportion de milieux naturels boisés passe sous le critère de 30 % d'occupation du territoire. Il n'a pas de doute que, dans certaines situations, il devient urgent d'agir pour assurer la pérennité des écosystèmes.



## Actualité : Conciliation des intérêts au Mont Kaaikop

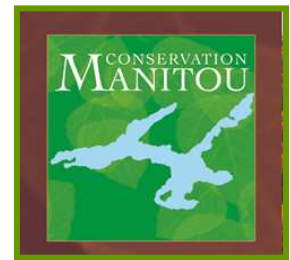
Le Mont Kaaikop est un des plus hauts sommets montagneux des Laurentides, situé dans la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides. Le paysage naturel et les activités récréatives de la montagne contribuent à la qualité de vie et au patrimoine collectif du secteur. Par ailleurs, un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier a été octroyé à une entreprise forestière pour permettre une coupe forestière sur les flancs du mont. Récemment, ce contrat fut l'objet de discussions entre les acteurs du milieu. En effet, il y a plusieurs enjeux à considérer lors des prises de décision sur l'utilisation du territoire public avant de permettre cette activité économique très importante pour la région. On peut penser à la qualité de vie de résidents, à la protection de l'environnement ainsi qu'à la valeur économique que peut représenter les ressources forestières convoitées et les retombées locales. Le défi est sans aucun doute de concilier les intérêts et les préoccupations des différents usagers et des citoyens, de manière à atteindre un compromis entre les différentes utilisations des biens et services que procure le milieu naturel de la montagne. C'est dans cette optique que plusieurs organismes, tels que la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, la Base de plein air L'Interval, la MRC des Laurentides, le Ministère des Ressources Naturelles, le Groupe Crête et l'organisme de bassin versant Agir pour la Diable, se rassemblent pour discuter des enjeux et trouver un compromis.

Malgré le fait que les activités d'approvisionnement et d'aménagement forestier aient certains impacts sur le milieu naturel et la qualité de l'environnement, il est possible de nos jours de prendre des mesures pour réduire considérablement ces impacts. Dans certains cas, les coupes forestières peuvent même avoir certains bénéfices pour l'écosystème en suivant les méthodes de l'aménagement forestier écosystémique. Cette approche permet de mieux imiter les cycles naturels de perturbations afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt et permettre aux écosystèmes de conserver leur biodiversité et leurs caractéristiques initiales afin de se redéployer rapidement. Le défi reste tout de même à concilier les intérêts et les préoccupations de tous les intervenants touchés par cette activité prévue au Mont Kaaikop. Éco-corridors laurentiens croit que les différents usages peuvent être certainement être conciliés dans la région. À suivre...

## Un nouvel organisme de conservation voit le jour dans les Laurentides

L'organisme Conservation Manitou a vu le jour dans les Laurentides le printemps dernier. Fondée par des résidents soucieux de protéger le lac Manitou et ses milieux naturels limitrophes, quelques kilomètres au nord de Sainte-Agathe-des-Monts, cette association s'est donnée comme priorité la protection d'un magnifique boisé de quelque 100 acres d'arbres matures, en bordure du lac.

Déjà, ce groupe de citoyens a inclus dans ses préoccupations la création éventuelle de corridors de conservation entre leur secteur et d'autres milieux naturels d'intérêt dans les municipalités environnantes. Nous leur souhaitons bon succès dans leur entreprise. Pour plus d'information, visitez leur site internet au [www.conservationmanitou.ca](http://www.conservationmanitou.ca).



## Adhésion et renouvellement de cotisation de membres 2013

Depuis déjà plusieurs mois, vous vous intéressez et appuyez notre mission. Nous vous invitons à le faire de manière tout à fait concrète en devenant membre ou en renouvelant votre adhésion pour l'année 2013. Faites-le simplement en remplissant le formulaire que vous pouvez trouver sur notre site internet : [www.ecocorridorslaurentiens.org/devenir-membre](http://www.ecocorridorslaurentiens.org/devenir-membre). L'essentiel de notre financement nous provient d'individus, d'organismes et d'institutions comme vous qui croient à l'importance de notre action et qui veulent contribuer à son déploiement.

Vous avez un bon coup à faire connaître en matière de protection et de mise en valeur des milieux naturels? Vous désirez partager un enjeu important en matière de protection des milieux naturels? Contactez-nous!